



Qui paie les réparations ?

Par **tigredesneiges42**, le **02/07/2015 à 22:32**

Bonjour,

J'aurais besoin d'un renseignement.

Je suis actuellement conducteur de la voiture de mes parents. Elle est assurée à mon nom et je paie les frais d'entretien. Mes parents ne peuvent plus conduire depuis 2 ans.

Ma petite soeur a eu son permis il y a quelques mois et conduit ma propre voiture (plus petite, plus ancienne que celle de mes parents). Elle paie les frais d'entretien.

Je vais partir dans deux mois en mission de volontariat longue durée. J'envisage donc de rendre la voiture de mes parents à mes parents (ma soeur la prendra ensuite pour conduire). J'envisage aussi de vendre ma propre voiture.

Pensez-vous que ma soeur doit me rembourser les frais d'entretien que j'ai effectués sur la voiture de mes parents pendant ces deux dernières années ?

J'espère que je m'exprime suffisamment bien.

Merci beaucoup.

Yo